NEWSLETTER N. 6 - JUIN 2024

CONSEIL INTERNATIONAL POUR LA TRANSMISSION INTELLECTUELLE

OING dotée du Statut Participatif au Conseil de l'Europe

UN SIÈCLE D'ENGAGEMENT ET D'IMPACT

Fondé initialement sous le nom de "Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels", le CITI a été depuis sa creation en 1923, une organisation majeure dans le monde des arts, de la culture et des sciences.

L'Organisation Internationale Non Gouvernementale, a joué un rôle clé dans la création de la **Conférence des OING du Conseil de l'Europe**, il y a près de 50 ans (1976). Elle a contribué, aux côtés de nombreuses autres organisations, à son institutionnalisation en tant qu'organe politique, représentant la voix de la société civile organisée des 46 États membres du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre de la célébration du centenaire du CITI et suite à la refondation de ses Statuts en 2020,le Colloque sur le thème : « **Quelles réponses peut-on apporter aux ruptures actuelles ?** » s'est tenu le 30 novembre 2023 à la Maison d'Amérique Latine à Paris.

L'événement a permis de rassembler les partenaires historiques et les nouveaux partenaires du CITI, ainsi que des experts d'horizons variés, pour un échange riche et constructif autour des grands enjeux du XXI siècle tels que ; les crises climatiques et environnementales, la crise de confiance et de participation citoyenne, ou la corruption et la violence. Des ruptures majeures, qui fragilisent les droits humains et les démocraties dans le monde.

Retour sur le Colloque en page 4

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres, Chères amies, chers amis,

Tout d'abord, je souhaite vous remercier du mandat que vous m'avez confié à la présidence du groupe CTI/CITI. Depuis un siècle d'existence de notre organisation, je suis la première femme à sa tête ; ma responsabilité est profonde et ma joie ineffable. Toutefois, je suis persuadée que le rôle et la place que notre société réserve et réserva aux femmes seront déterminants pour notre avenir.

Iamvi TOTSI

Suite en page 3

SESSION DE PRINTEMPS DE LA CONFÉRENCE DES OING

STRASBOURG DU 8 AU 10 AVRIL.

Notre Délégation à cette session de printemps était composée de :

- Iamvi TOTSI, Présidente en exercice, (en présentiel)
- Pierre-Stanley PERONO, 1er Vice-Président, (en présentiel)
- Florine AMOUGOU, Vice-Présidente, chargée des relations avec l'Afrique, (en présentiel)
- Grissel MENESES, Secrétaire Générale Adjointe et candidate à la Commission Permanente, (en présentiel)
- Claude-Laurent GENTY, Coprésident, en charge des relations avec le Conseil de l'Europe, ("en ligne").

Suite en page 9 et 10

CO-PRESIDENCE DU CITI

Il y a un an, le 21 mars 2023, pour succéder au Président Pierre-Julien DUBOST, au terme de neuf années d'exercice de la présidence, le Conseil d'Administration du CITI a opté en faveur d'une "Présidence de transition" qui s'est alors inscrite dans le cadre d'une "Co-Présidence alternée" pour un mandat de deux ans.

Le Conseil d'Administration a alors désigné Claude-Laurent GENTY, au titre de son ancienneté, comme le "Président en exercice" pendant la première année de cette nouvelle mandature, jusqu'en mars 2024. Ensuite, cet accord prévoyait que Iamvi TOTSI exercerait à son tour la Présidence durant la seconde année de cette même mandature.

C'est donc en application de cet accord conclu il y a un an, que le Conseil d'Administration du CITI, le 22 mars dernier, a désigné Iamvi TOTSI comme la "Présidente en exercice" jusqu'en mars 2025.

RELATIONS AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPE

La Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija PEJCINOVIC BURIC à été reçue par le Président de la Maison de l'Europe de Paris, Michel DERDEVET, à l'occasion de la 20ème edition du "Prix de l'Initiative européenne" attribué chaque année à des journalistes et à des médias pour la qualité de leurs informations et de leurs commentaires sur l'Europe.

Claude-Laurent GENTY, alors Président en exercice du CITI, était présent à cette manifestation à l'issue de laquelle il a pu s'entretenir brièvement avec la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe.

De gauche à droite : M. Michel DERDEVET, président de la Maison de l'Europe de Paris Mme. Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe et M. Arnaud NGATCHA Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des relations internationales et de la francophonie.

La mission du Conseil de l'Europe, qui se compose aujourd'hui de 46 Etats membres, est de promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit dans toute l'Europe géographique.

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe établit des normes et surveille leur application dans divers domaines clés, coopérant avec les États membres sur des questions telles que l'élimination de la peine de mort, la lutte contre la violence faite aux femmes, la lutte contre la cybercriminalité,
a discrimination, et la corruption, ainsi que la prévention des mauvais traitements dans les lieux de privation de liberté. Son texte le plus connu est la Convention européenne des droits de l'homme dont le respect est assuré par la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Après son 4ème Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Reykjavik en mai 2023, le Conseil de l'Europe a renforcé son rôle et s'est engagé à relever de nouveaux défis, notamment liés à l'intelligence artificielle, l'environnement et les droits humains, de manière inclusive, y compris en associant la jeunesse. La priorité absolue du Conseil de l'Europe à l'heure actuelle est de soutenir l'Ukraine face à l'agression de la Russie et de contribuer à établir la responsabilité et à obtenir justice pour les victimes de la guerre. A ce sujet, un Registre des dommages a été mis en place.

Information émanant de la Maison de l'Europe de Paris

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Suite de la page 1

Lors de notre colloque en novembre dernier, il a été clairement souligné que nous vivons une époque des transitions et des transformations. Dans cet environnement, en pleine évolution, le CTI/CITI, du fait de ses origines, de son histoire et de sa vocation, doit contribuer, par l'engagement de ses membres, au progrès social et sociétal. Ensemble, nous allons réaliser des actions concrètes, où chacun(e) apportera sa pierre à notre édifice, en fonction de ses compétences, de ses expertises et de ses qualifications.

En avril 2024, un partenariat a été signé entre le CITI et l'ANFEP (Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnel) du Gabon. Nous allons continuer à développer des liens entre notre organisation et des structures soucieuses au progrès.

Lors de la dernière session de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, en avril dernier, notre délégation a exprimé le souhait de participer à plusieurs groupes de travail. Ceci est un signe fort de notre engagement aux travaux de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

Le Conseil d'administration du CITI a validé l'organisation d'un colloque sur l'intelligence artificielle. Le travail est en marche, et je viendrai vers vous quand les travaux préparatifs seront avancés.

Comme je vous l'ai annoncé à ma candidature, je soumettrai à votre réflexion une éventuelle fusion de deux structures de notre groupe (CTI et CITI). Au préalable, afin que ceci puisse être effectif, nous devons, impérativement, régulariser toute la partie administrative de notre organisation.

Enfin, je profite de cette tribune, pour souhaiter la Bienvenue à nos nouveaux membres et à remercier le Conseil d'administration pour son implication et sa contribution au rayonnement de notre organisation.

Iamvi TOTSI

PARTENARIAT ENTRE L'ANFEP ET LE CITI

L'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnel (ANFEP) du Gabon a pour objectif de promouvoir et de coordonner la formation professionnelle du pays pour renforcer et valoriser son attractivité.

La formation professionnelle est un levier important pour appuyer la productivité, réduire le chômage, préparer la main-d'œuvre aux nouveaux besoins, encourager l'entrepreneuriat, favoriser l'inclusion sociale et augmenter la mobilité professionnelle et géographique.

L'ANFEP s'est rapprochée du Conseil International pour la Transmission Intellectuelle (CITI), OING qui siège à la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, pour étudier la possibilité des actions communes.

Le 17 avril 2024, les deux parties ont signé une convention de collaboration qui permet d'étudier la possibilité d'action communes et de conseils dans le cadre de la formation professionnelle.

Mme Iamvi TOTSI, Présidente du CTI/CITI et Léandre Thomas ANOUE TOUROU KIKI Directeur Général de l'ANFEP lors de la signature de la Convention de collaboration, le 17 avril 2024 à Paris

RETOUR SUR LE COLLOQUE DU CENTENAIRE ET DE LA REFONDATION

Après les mots de bienvenue du Président du CITI, Claude-Laurent GENTY, le Président d'honneur, Monsieur Pierre-Julien DUBOST a rappelé l'historique du CITI qui, depuis sa création en 1923, avait ressemblé les professions libérales et intellectuelles pour se concentrer désormais sur la transmission intellectuelle.

Claude Laurent GENTY
alors Président en exercice

« Dans un monde globalisé confronté à des défis croissants et à des développements technologiques rapides, la transmission du savoir et des connaissances devient une nécessité, voire une responsabilité »

Pierre Julien DUBOST
Pésident d'Honneur du CITI

DÉROULÉ DU COLLOQUE

Monsieur Daniel ZIELINSKI, Président d'honneur de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, a inauguré le Colloque en soulignant l'importance de la société civile et notamment le rôle de plus de 20 millions de bénévoles en France. Les associations, qui font face, depuis une dizaine d'années, à une augmentation de contrôles et des attentes, jouent un role fondamental car les normes sociales de solidarité promues dans la société civile produisent également des comportements plus démocratiques.

« Plus la société civile est forte plus le système démocratique est robuste»

Daniel ZIELINSKI
Inspecteur Général
Education, Sport, Recherche

Loïc TRIBOT LA SPIERE, Délégué Général du Centre d'Étude et de Prospective Stratégique CEPS, a dressé un constat alarmant d'un monde en proie à une violence croissante et à un manque flagrant de vision globale de la part des dirigeants. Cette absence de leadership, conjuguée à une construction européenne déconnectée des aspirations populaires, a entraîné un désarroi de la part des citoyens et la détérioration de la cohésion sociale.

« La démocratie n'est jamais abouti, c'est une démarche en construction »

Loïc TRIBOT LA SPIERE

M. TRIBOT LA SPIERE a également abordé la question de l'intelligence artificielle et de son impact profond sur tous les aspects de la société. Si cette technologie présente un immense potentiel pour augmenter les capacités humaines, elle soulève des interrogations légitimes quant à son utilisation responsable et éthique en appelant à une réflexion approfondie sur les conséquences sociétales de l'IA et à la nécessité de mettre en place des garde-fous pour éviter une "explosion des sociétés".

La table ronde sur le thème **« Droits Humains et Démocratie »** a été présentée par la Secrétaire Générale Adjointe du CITI, Grissel MENESES et modérée par la Vice Présidente du CITI, Florine AMOUGOU

Florine AMOUGOU
Vice Présidente du CITI.
Chargé des relations avec l'Afrique

« La triple crise : climatique, de pollution et de perte de la biodiversité met en péril la santé humaine et planétaire exacerbant les conflits, les inégalités et les violations des Droits Humains dans le monde, menaçant les fondements mêmes de la démocratie et de l'État de droit »

Grissel MENESES
Secrétaire Générale
Adjointe du CITI

M. Jacques Bregeon, Président de l'Alliance des Générations pour le Climat a souligné l'urgence de repenser le développement humain pour répondre aux besoins des générations futures.

L'Europe a besoin de 200 000 porteurs de projets qualifiés, selon les estimations. De plus, une enquête de Sciences Po, révèle un retard inquiétant des politiques (30%) et des dirigeants dans la compréhension des enjeux environnementaux, ce retard est moralement inacceptable.

« Face aux avertissements du GIEC appelant à des transformations radicales d'ici 2030, notamment dans le secteur énergétique, le système éducatif peine à préparer les talents indispensables à cette mutation »

Jacques BRÉGEON
Président de l'Alliance des Générations pour le Climat

Michelle Jean-Baptiste, a rendu hommage aux protecteurs de l'environnement, victimes d'assassinats et de disparitions, notamment en Amérique latine, qui se battent pour la protection de l'environnement et le bien-être de nous tous.

« Je crois aux solutions concrètes et à une collaboration entre institutions, populations et entreprises pour créer des environnements sains et exempts de violence »

Michelle JEAN-BAPTISTE
Présidente Fondatrice de « Humains en action »

M. Francisco QUEIRUGA, secrétaire général du CITI, a abordé la question cruciale de la transparence. Il a rappelé les règles européennes en matière de transparence des prix et des risques bancaires, telles que les accords de Bâle I, II et III,visant à protéger les consommateurs et à limiter les risques bancaires. Cependant, le manque d'harmonisation entre les pays entraîne des disparités dans les taux d'intérêt et les primes de risque.

« Le manque de transparence dans certains secteurs, comme dans la grande distribution, et certaines imprecisions juridiques, ouvrent la porte à des pratiques opaques et à la corruption qui peuvent gangréner l'ensemble des institutions »

Francisco QUEIRUGA
Secrétaire Général
du CITI

M. Emmanuel OLLITA ONDONGO, président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption de la République du Congo, a partagé les expériences de son institution dans la lutte contre les effets néfastes de la violence et de la corruption.Il a rappelé que ces fléaux constituent des facteurs de déstabilisation des démocraties et portent un lourd préjudice aux économies des États.

« La démocratie est sans cesse à défendre et à consolider »

Emmanuel OLLITA ONDONGO
Président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption

La deuxième table ronde **« Charte sociale et Identité européenne »** a été modérée par Monsieur **Jean-Louis BURBAN**
Vice-Président du CITI.

L'intervention de Mme Anne BERGHEIM- NÈGRE avait pour intitulé « Place et rôle de la Femme dans l'application de la Charte sociale européenne » Elle a rappelé le fonctionnement du Conseil de l'Europe (CoE) et comment une OING défendant les droits des femmes peut agir au sein de cette organisation gouvernementale paneuropéenne.

Anne Nègre a montré qu'agir était possible grâce aux moyens offerts par le Conseil de lEurope. Ainsi elle a déposé 15 réclamations collectives, ces recours quasi-juridictionnels pour deux violations de la Charte Sociale Européenne, la constitution sociale des Etats Membres du CoE.

Elle a pu constater à l'issue de la procédure que l'obligation de résultat avait disparu au profit de celle de moyens. L'Union Européenne par la voie de sa Commission est intervenue au soutien de ces actions comme l'European Trade Union Confédération représentant 54 millions de salariés en Europe ou le Réseau Equinet des Défenseurs des droits. Le Conseil de l'Europe tant par le Comité des Ministres que par sa Secrétaire Générale est ferme sur l'exécution de ces décisions. Les Etats doivent respecter.

« L'inégalité entre les femmes et les hommes est récurrente et constitue actuellement un enjeu essentiel des droits humains, particulièrement en matière de rémunération, de retraite, de place dans les postes de décisions dans les entreprises privées »

Anne BERHEIM-NÈGRE
Présidente de University Women of Europe

Monsieur Laurent GREGOIRE a souligné l'importance de la longévité pour les organisations non gouvernementales et a développé le vaste thème de « Citoyenneté européenne et territoires ».

Dans son introduction il a fait allusion à un sondage dans lequel les répondants ont exprimé se sentir d'abord citoyens européens et citoyens du monde (39%) devant citoyens des leurs pays (12%) et de leur territoire (10%).

M. GRÉGOIRE rappelle ensuite les deux definitions de la citoyenneté européenne : L'Union Européenne, décrit la citoyenneté par un ensemble de droits : droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes, droit de pétition auprès du Parlement européen, etc., tandis que le Conseil de l'Europe insiste sur le fait que la citoyenneté comprend un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit.

L'objectif initial du mouvement fédéraliste "La Fédération" (fondé en 1944), était de susciter cette prise de conscience chez tous les citoyens européens, et ce, au niveau des territoires.

« C'est bien au niveau des territoires que les femmes, les hommes et les enfants comprennent et vivent leurs citoyenneté européenne, depuis plus de 70 ans ».

Laurent GRÉGOIRE
Président du mouvement fédéraliste
"La Fédération"

Au cours de son discours, Laurent Grégoire a mis "à coup de projecteurs" son parcours et les nombreuses initiatives qu'il a pu porter en tant que " Fervent Européen".

Parmi ces initiatives, on peut citer la création de la commission des Jeunes du Mouvement Européen en France, désormais "Les Jeunes Européens", ou encore les "Comités pour le oui à Maastricht" qu'il a coordonnés dans tous les départements français. Il a également participé à l'initiative du "Parlement Européen des Jeunes".

Il a conclu son intervention en questionnant :
« *Mais ne faudrait-il pas développer un programme analogue à Erasmus, mais à l'intérieur de notre pays ? Notamment entre les territoires ruraux et les villes, entre les jeunes des centres-villes et ceux des banlieues plus ou moins lointaines, entre les jeunes plus favorisés par leur entourage familial et ceux qui le sont moins, etc. Je vous laisse cette question à votre réflexion.. .*»

Thibaud VALERIAN d'ESTÉE, Diplomate économique, a parlé des valeurs et d'identité, des concepts complexes liés aux lieux et aux origines territoriaux, qui différent en fonction des évolutions historiques qui ont marqué les 20, 30 et 50 dernières années. Il a souligné les différentes perceptions autour de ces notions au sein de la Communauté Européenne et dans les DOM-TOM français.

En matière de valeurs fondamentales, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, adoptée en 1948, a été largement inspirée par le juriste français René Cassin. En France métropolitaine, les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité se sont progressivement enrichies de celles de solidarité et de laïcité. Il convient toutefois de noter que ces principes, bien que fondamentaux, ne sont pas exempts d'exceptions, de spécificités et de nuances, qui varient en fonction des contextes historiques et sociaux.

Thibaud VALERIAN d'ESTÉE plaide pour la remise en question et la reconceptualisation des principes d'éducation et de nos façons de vivre ensemble de manière transgénérationnelle.

Le Président d'Auralead Conseil, condamne l'ignorance qui règne actuellement, aussi bien dans les démocraties que dans les régimes totalitaires.

Synthèse d'interventions
Grissel Meneses Camacho
Secrétaire Générale Adjointe du CITI

CONCLUSIONS DE LA 2ÈME TABLE-RONDE

L'Europe est transversée par des fractures et des divisions qui deviennent de plus en plus profondes. Nous sommes en train de vivre une mise en question de tous nos modèles : sociaux, sociétaux, institutionnels, économiques, politiques, et dans les années à venir nous serons probablement amenés à les redéfinir car nous n'allons plus, ni vivre ni produire comme avant.

Devant un monde conflictuel et transitoire qui se lève devant nous et qui n'a pas encore trouvé son équilibre, l'Europe, que ça nous plaise ou pas, se fragilise et se trouve dans une impasse.

Elle est politiquement divisée, militairement faible, énergétiquement dépendante et socialement affaiblie. Dans ce contexte, l'Europe doit s'armer et revoir l'architecture de ses institutions, combler son déficit démocratique, renfoncer la relation entre la société des citoyens et la politique. Néanmoins, elle devra aller encore plus loin et construire des intérêts communs entre les pays européens et définir une stratégie face à l'environnement international dans lequel elle se situe.

Aujourd'hui, « **penser global et agir local** » est le principe, et **l'interdépendance entre différents acteurs au niveau européen et au niveau mondial sera sans doute la règle.** L'Europe devra renforcer ses **coopérations territoriales**, développer **des projets communs** dans plusieurs secteurs (technologie, industrie, citoyenneté, éducation, formation…), et **s'appuyer sur son soft power** (normes, conventions, chartes, réclamations collectives, culture, valeurs, etc.). Ainsi, elle se renforcera et se positionnera face aux enjeux globaux.

Nous observons la naissance des **nouvelles alliances économiques et politiques.** Bientôt, nous allons aussi voir l'émergence des alliances culturelles, et ce genre d'alliances sont celles qui provoquent les plus grands changements, les ruptures les plus importantes, les plus déterminantes.

Demain sera résolument différent d'aujourd'hui et c'est à nous de continuer à écrire notre histoire. L'Europe dispose d'un capital indéniable mais pour qu'elle devienne un acteur décisif et un fin stratège au sein des nouvelles alliances qui sont en train de naître, elle devra retrouver **sa force d'action, sa volonté de puissance** et son désir de **se projeter dans un avenir commun.**

L'Europe est en crise. Comment va-t-elle évoluer ? Saura-t-elle nouer des partenariats multidimensionnels avec ses alliés ; anciens, actuels et futurs ? Pourra-t-elle devenir, à nouveau, une ouverture dans le monde et se hisser à la hauteur de son histoire, de ses valeurs et de sa singularité ? Pourra-t-elle redevenir un acteur puissant et maître de son avenir ? Demain nous le dira.

Iamvi TOTSI
Co-Présidente du CITI

QUEL APPORT DE CE COLLOQUE POUR LE NOUVEAU CITI ET SON DEVENIR ?

Ce colloque vient rappeler au CITI l'importance et surtout et avant tout l'urgence de ce renoncement à soi qui a été évoqué, de cet engagement de l'homme pour l'homme conformément au nouveau sacerdoce du CITI qui est désormais la promotion de la transmission intellectuelle orientée désormais vers l'engagement autour des grands défis sociétaux et environnementaux de la démocratie et de l'État de droit au XXIème siècle.

Ce n'est plus la CITI d'il y a cent ans, ce n'est plus la Confédération des Travailleurs Intellectuels pour laquelle nous disons toute notre admiration, puisque pendant 100 ans ils ont maintenu le flambeau allumé tant et si bien qu'en réalité nous ne sommes que des nains juchés sur leurs épaules de géants. Ce n'est plus la CTI défendant les intérêts particuliers d'une catégorie de travailleurs donnée, mais le Conseil International pour la Transmission Intellectuelle entendu comme une arme au service d'un développement politique, économique, social et environnemental plus large, conforme aux promesses de la démocratie et des droits de l'homme, entendu dans un contexte plus large de la promesse d'une humanité réconciliée, faisant porter par le CITI une cause qui le dépasse et qu'il ne peut porter que par son caractère résolument international dans les liens qu'il continue de tisser avec ses partenaires au sein du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO, de l'Organisation International du Travail, de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle ; mais aussi désormais en Afrique [..] et en Amérique Latine.

Je parle de l'urgence de l'engagement de l'homme pour l'homme face aux ruptures actuelles. [...]

Et c'est en ce sens que ce colloque, en attirant notre attention sur l'urgence de penser et d'agir, rappelle au CITI ce soir toute l'ampleur de ces dangers et donc l'urgence pour l'espérance humaine. Et rappelle au CITI par la même occasion combien sa mutation, engagée depuis peu, se justifie pleinement.

Mutation vers la transmission intellectuelle

Transmission Intellectuelle pour le partage, transmission pour l'ouverture, transmission pour les partenariats et les partages d'expériences, transmission intellectuelle pour le foisonnement du travail de la valorisation, de l'innovation, de l'amplification, et de l'échange dans les domaines du développement. Mais aussi Transmission Intellectuelle dans le sens particulier du terme intellectuel entendu comme une nouvelle prise de conscience et un nouvel engagement au monde.

Car que serait la Transmission Intellectuelle-Savoirs sans la Transmission Intellectuelle-Connaissances, Innovation, Ingénierie dans un monde complexe, sans la Transmission intellectuelle-Prise de conscience, sans la Transmission Intellectuelle-Engagement ?

Il est souhaitable que le CITI ne perde jamais de vue ce second paradigme de la Transmission Intellectuelle qui est la Transmission du Cœur. Ce Cœur c'est le courage qui permet de tenir contre tous et contre soi-même.

C'est d'abord le Courage de la prise du risque de vouloir travailler à un monde nouveau, plus juste, plus beau, plus heureux. C'est le Courage de sortir de sa tranquillité quotidienne pour trouver le temps et la force tous les jours de courir après le pain quotidien, mais en même temps, de trouver le temps d'œuvrer pour une cause qui nous dépasse.

C'est le Courage contre soi-même, c'est le « courage de tous les courages » que je nomme Fraternité et qui se trouve si admirablement rappelé dans la Charte sociale de l'Europe.

La Transmission Intellectuelle c'est aussi et surtout la transmission de cette conscience sans laquelle toute « science n'est que ruine de l'âme ».

Pierre-Stanley PÉRONO
Premier Vice-Président du CITI

CONSEIL DE L'EUROPE Conférence des OING - actualités

Le Conseil International pour la Transmission Intellectuelle C I T I, OING dotée du Statut participatif au Conseil de l'Europe et Membre de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Désormais, dans chaque numéro de la Newsletter du CITI, un espace conséquent sera consacré au Conseil de l'Europe, à son actualité et à sa Conférence des OING.

Dès 1975, notre Organisation a joué un très grand rôle dans le processus qui a conduit à la création de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, et l'a accompagnée tout au long de son développement depuis plus de quatre décennies.

C'est pourquoi, aujourd'hui, elle reste associée à son action au sein du Conseil de l'Europe et se réjouit de pouvoir ainsi faire mieux connaître les résultats de cette action menée en tant que représentante de la « Société civile européenne organisée ».

Claude-Laurent GENTY
Président d'honneur de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe
Chef de la Délégation du CITI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE DES OING TENUE À STRASBOURG DU 8 AU 10 AVRIL.

Gerhard ERMISCHER réélu Président de la Conférence des OING
STRASBOURG, 9 AVRIL 2024

Le 9 avril, la Conférence réunissant toutes les ONG internationales dotées du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe a tenu des élections pour désigner ses organes directeurs. Gerhard ERMISCHER a été réélu Président pour un nouveau mandat de trois ans, accompagné d'une nouvelle Commission Permanente composée de cinq femmes et de cinq hommes.

"Nous vivons une période difficile, marquée notamment par la récente crise COVID, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et un environnement de plus en plus hostile à la société civile dans de nombreux pays", a déclaré M. ERMISCHER.

"*Mais beaucoup a été fait pour renforcer le rôle de la Conférence des OING (COING), qui est désormais de plus en plus consultée sur les nouveaux instruments et les nouvelles politiques, y compris par le Comité des Ministres et l'Assemblée Parlementaire.*

La participation de la société civile aux activités du Conseil de l'Europe a été reconnue comme un objectif important lors du sommet de Reykjavik, mais nous devons maintenant gravir une montagne escarpée".

La préparation du plan stratégique triennal pour 2025-2027 commencera immédiatement et sera finalisée et adoptée lors de la prochaine session de la COING à l'automne.

RÉSULTATS DE LA SESSION DE PRINTEMPS DE LA CONFÉRENCE DES OING

Un échange avec le nouveau Commissaire aux droits de l'homme, M. Michael O'FLAHERTY accordant priorité à la défense de la société civile, ainsi que le rapport d'activité de fin de mandat présenté par le Président ont été les temps forts de la première partie de la session de printemps de la Conférence des OING (COING) qui s'est tenue le 8 avril 2024.

Source : Conseil de l'Europe, 2023

La deuxième partie de session, les 9 et 10 avril, a été consacrée à l'élection du président, des vice-président.e.s et des membres de la commission permanente, aux rapports d'activité de fin de mandat des commissions thématiques et à l'approbation de huit nouveaux Comités chargées de traiter les thèmes suivants:

- Territoires inclusifs, environnement et santé
- Droits de l'enfant en Europe
- Education à la démocratie
- Droits humains, démocratie et intelligence artificielle
- Dialogue interreligieux et interconfessionnel
- Questions de migration
- ONG en tant que défenseurs de l'égalité des sexes et des droits des femmes
- Sport et droits humains

La conférence a également débattu d'éléments pour une stratégie sur l'égalité des sexes, approuvé une communication sur la migration et le contexte électoral, et a discuté de la création éventuelle d'un mécanisme pour identifier et suivre les tendances problématiques concernant l'espace civique en Europe. En préparation de son nouveau plan stratégique triennal pour 2025-2027 qui sera adopté lors de la session d'automne ; la COING a entamé une série de consultations ; elle a ainsi tenu un échange de vues avec :

Matjaz GRUDEN, Directeur de la Démocratie, qui a présenté les implications possibles du sommet de Reykjavik pour l'avenir de la coopération entre le Conseil de l'Europe et la société civile.

et Mme Tanja KLEINSORGE, Chef du Service du Processus de Reykjavik et de l'Environnement, sur les travaux du nouveau Service et de la Task Force Inter-Secrétariat sur l'Environnement.

IMPORTANTE JOURNÉE, LE 9 AVRIL, AU CONSEIL DE L'EUROPE

Pendant que la Conférence des OING procédait au renouvellement de ses Instances dirigeantes, la Cour Européenne des Droits de l'Homme rendait trois Décisions sur le changement climatique.

TROIS DÉCISIONS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Strasbourg, le 9 avril 2024

La Cour européenne des droits de l'homme, réunie en Grande Chambre, a rendu aujourd'hui trois décisions distinctes dans des affaires liées au changement climatique. Dans l'affaire Verein KlimaSeniorinnen Schweiz et autres c. Suisse, la Cour a conclu à la violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale) et de l'article 6, par. 1, (accès à un tribunal) de la Convention européenne des droits de l'homme en raison de l'incapacité de la Suisse de mettre en œuvre des mesures suffisantes pour lutter contre le changement climatique.

L'arrêt de Grande Chambre dans cette affaire est définitif. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe va maintenant superviser l'exécution de l'arrêt par les autorités suisses. Par ailleurs, la Cour a jugé irrecevables les requêtes dans deux autres affaires liées au changement climatique - Duarte Agostinho et autres c. Portugal et 32 autres et Carême c. France.

Source : Conseil de l'Europe, 2023